

VIENNE > Commune > Jouhet > Éoliennes de Cabarette : la préfète dit niet

Éoliennes de Cabarette : la préfète dit niet

Publié le 25/08/2017 à 05:35 | Mis à jour le 25/08/2017 à 17:17



ENVIRONNEMENT - JOUHET



En novembre 2017, installation du mât de mesures près du hameau de Rillé.

C'en est probablement fini du projet de parc éolien à Montmorillon, Jouhet et Journet. La préfecture ne veut même pas instruire le permis de construire.

Le projet d'implanter sept éoliennes au nord de Montmorillon, dans le triangle formé avec les villages de Jouhet et Journet vient de connaître un sérieux revers, probablement définitif : la préfecture a rejeté la demande d'autorisation unique déposée par la société Eole Res, refermant la procédure avant même l'instruction du permis de construire et l'enquête publique. Pour la préfète, les mesures préventives proposées par le constructeur ne sont pas suffisantes face aux dégradations prévisibles du paysage et des espèces animales (lire en encadré).

« Nous sommes très déçus, nous avons pris en compte tous ces enjeux, nous avons réalisé des études complémentaires et des protocoles spécifiques, notre dossier était très solide, explique Anne-Sophie Bauche, ingénieur projets chez Eole Res. Nous sommes actuellement en réflexion sur la possibilité de faire un recours. » Dans cette hypothèse, la décision du tribunal administratif n'est cependant pas espérée avant deux ans.

De coûteuses études

Pour Eole Res, le coup est rude : les études pour le projet de Cabarette ont coûté « entre 750 et 800.000 € depuis trois ans, indique Anne-Sophie Bauche. C'est un des projets les plus complexes que nous avons menés, avec des enjeux paysagers et patrimoniaux importants. »

L'opposition était aussi importante, structurée notamment par l'association pour la Sauvegarde de la Gartempe (ASG) et Le vent tourne à Jouhet (Jean-Eudes Arlot). L'hostilité au projet s'était exprimée vivement lors d'une réunion publique à Jouhet en juin 2016 (1). « Pour tout regard objectif et dépassionné, l'évidence de l'atteinte qu'il aurait portée au cadre patrimonial emblématique du Montmorillonnais, et au cadre de vie de ses habitants, imposait un rejet du projet d'Eole Res », se félicitait hier Paul Genet (ASG).

Le maire de Journet, Gérard Neuvy, fait aujourd'hui partie des rares élus à regretter le refus du projet : « Nous y étions favorables, le revenu [fiscal] des éoliennes aurait permis à la commune de compenser ce qu'on perd par ailleurs. »

(1) Notre article du 18 juin 2016 " Faites vos valises on ne veut pas de vos éoliennes ", est toujours consultable sur notre site internet.

en savoir plus

Les principaux arguments de la préfecture

- > **Paysage.** « Le projet aurait pour effet de porter atteinte de façon irréversible à la vue panoramique accessible depuis le site classé de la Vallée de la Gartempe. »
- > **Patrimoine.** « Covisibilité forte avec le château de Prunier [et] depuis le périmètre de la ZPPAUP de Montmorillon notamment au droit du vieux pont et depuis l'hôtel [Maison] Dieu. »
- > **Biodiversité.** « Neuf sites Natura 2.000 dans un rayon de 15 km abritent des espèces sensibles au risque éolien (sept de chauve-souris, 18 d'oiseaux). » « Proximité immédiate de zones [de] halte pour l'avifaune migratrice. »